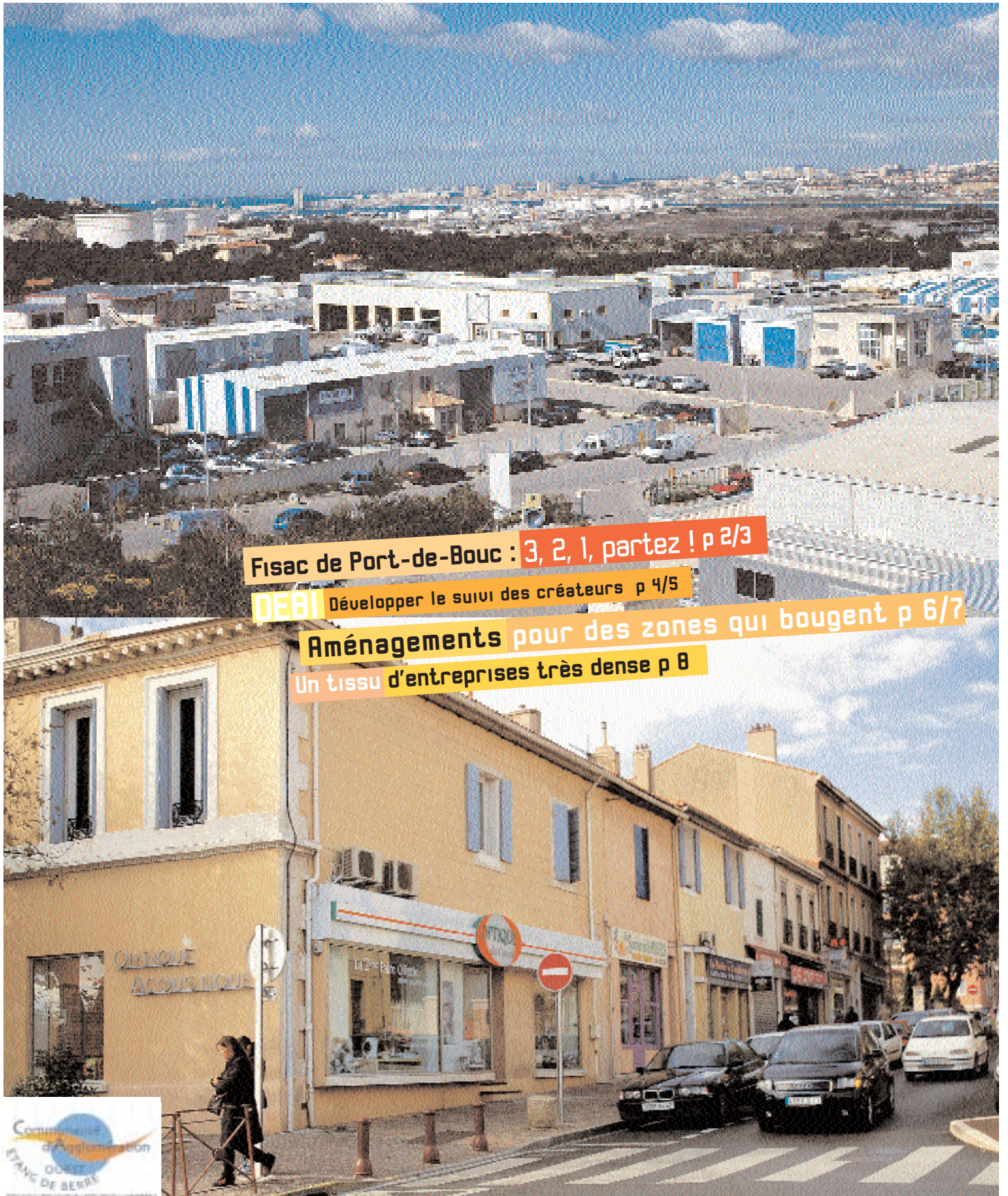


# écco.

lettre économique de la communauté d'agglomération ouest étang de berre



**Fisac de Port-de-Bouc : 3, 2, 1, partez ! p 2/3**

**DEBI** Développer le suivi des créateurs p 4/5

**Aménagements** pour des zones qui bougent p 6/7

**Un tissu** d'entreprises très dense p 8

# édito

du président de la communauté  
d'agglomération ouest étang  
de berre

Notre Communauté d'Agglomération met en œuvre, de manière volontaire, une politique d'accueil, d'accompagnement et de soutien aux initiatives entrepreneuriales.

Les zones d'activités d'Ecopolis Martigues-Sud et des Etangs à Saint-Mitre les Remparts font l'objet de travaux d'aménagements nécessaires à l'accueil de leurs utilisateurs notamment par l'amélioration de l'accès routier et de la circulation interne.

Du côté de la création d'entreprises, la plateforme Ouest Etang de Berre Initiatives se donne pour objectif d'accompagner le développement pérenne des entreprises créées ou reprises au moyen d'un prêt d'honneur mais également d'un parrainage et d'une politique de formation dynamique.

Enfin, la Convention du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et les Commerces est un exemple concret de partenariat entre commerçants, institutions et organismes consulaires en vue de la redynamisation des commerces de proximité sur la Ville de Port de Bouc.

Territoire d'initiatives, notre Agglomération est forte de la diversité des entreprises qui s'y créent et s'y développent en complémentarité de l'activité des grandes industries. Notre rôle est d'accompagner cette diversité et cette complémentarité qui sont une source de richesse pour nos populations.

## En chiffres...

729

En 2007, le nombre de rez-de-chaussée commerciaux occupés dans les centres-villes de la Communauté d'Agglomération Ouest Etang de Berre est de 729.

20% sont des cafés hôtels restaurants suivis des services tertiaires avec 17%. Le 3<sup>ème</sup> secteur est celui de l'hygiène, santé et soins de la personne avec 14%.

20%

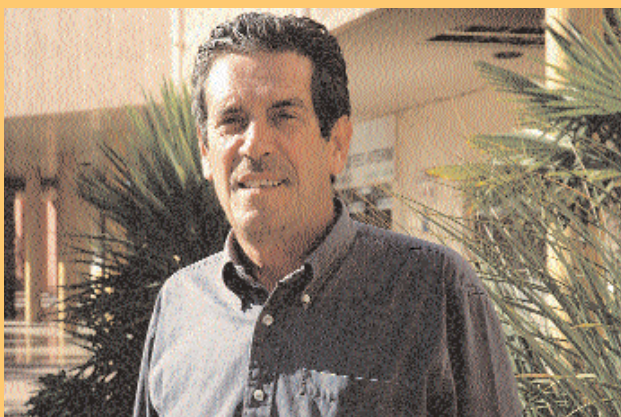
Source : SDE

• z o o m •

# Fisac de Port-de-Bouc :

## 3, 2, 1, partez !

*La convention du Fisac de Port-de-Bouc est sur le point d'être signée, grâce aux efforts conjoints de la Ville, de la CAOEB, de la CCIMP et de l'association des commerçants et artisans.*



Jean-Marie Verdi - Président de l'Association des commerçants et artisans de Port-de-Bouc

Le lancement du Fisac devrait faire l'effet d'un coup de turbo sur l'activité commerciale de Port-de-Bouc. Abondé par l'État,

sur les excédents financiers de la caisse sociale des commerçants et artisans, le Fisac (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) est un programme destiné à maintenir, fortifier et développer le tissu d'entreprises de proximité. Car le petit commerce port-de-boucain souffre de deux

maux, pointés par Jean-Marc

Fourneyron, le DGA de la ville : "D'abord le contexte économique difficile, avec un pouvoir d'achat limité de la population. Ensuite, la forte attractivité de grandes

## en bref...



### G2C

L'entreprise G2C vient de s'installer en rez-de-chaussée d'un immeuble récemment réhabilité à l'angle de l'avenue du Docteur Fleming et de la traverse Di Domenico à Martigues. Cette entreprise familiale, créée en 2006, a pour spécialité l'installation, le dépannage et l'entretien de chauffe-eau, chaudières et climatisations. Le gérant et son épouse ont choisi de se déplacer en centre-ville et ont opté pour un local commercial avec vitrine afin de proposer leurs services au plus grand nombre.

### Marché de Noël

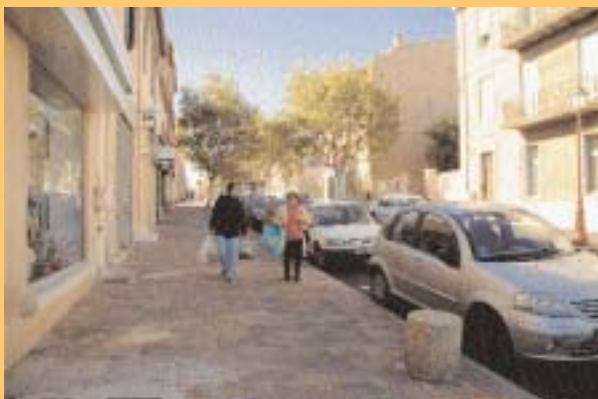
Du 7 au 24 décembre prochain, le quai des Anglais à L'Île accueillera la 5<sup>ème</sup> édition du marché de Noël. Plus de 50 artisans proposeront les produits alimentaires et la décoration pour bien préparer les fêtes, ainsi que toutes sortes d'objets cadeaux. De nombreuses animations sont également prévues, particulièrement les mercredis après-midi avec des chants, des contes, de la magie ou encore de la danse et du théâtre.

Renseignements :  
DTA - 04 42 44 31 28



### La Torréfaction Noailles s'installe

Une jeune créatrice vient de reprendre "Le Vénitien" qui existait depuis 1974, sous l'enseigne "La Torréfaction Noailles", place Gérard Tenque. La gérante a su préserver la singularité de ce lieu, tout en y apportant le concept du réseau qui a déjà fait ses preuves dans d'autres villes. Il comporte un espace salon de thé et restauration et propose par ailleurs, une épicerie fine avec différentes variétés de cafés et thés, des chocolats et des produits biologiques.



Le centre ville de Port-de-Bouc.

## Une implication des commerçants

Préalable à la création d'un Fisac, l'association des commerçants est le rouage essentiel du dispositif : sa non-représentativité ou une implication défailante signerait à coup sûr l'échec du processus. À Port-de-Bouc, avec plus de 40 adhérents sur environ 190 enseignes,

l'association est bien ancrée. Elle a d'ailleurs été distinguée l'année dernière par la CCI pour son dynamisme. Jean-Marie Verdi en est le nouveau président : "Moi, je suis pour que les gens aillent de l'avant ! J'aime les jeunes qui sont ambitieux et ne craignent pas de prendre des risques. Mon rôle à l'association est de faire en sorte qu'on se connaisse mieux, car on ne peut pas s'en sortir tout seul. Cela représente beaucoup de travail, mais j'aime le contact, essayer de résoudre les problèmes des gens." Une signalétique commerciale sur le centre-ville va apparaître début 2008. Une subvention permet aux commerçants d'embellir leur devanture et sécuriser leur local. L'environnement urbain, les parkings, les espaces verts et l'éclairage seront améliorés." Le commerce de proximité doit offrir

zones commerciales, comme Plan-de-Campagne ou la zone d'Auchan à Martigues. Il est important de résister, car le commerce de proximité a un impact certain sur l'activité globale de notre ville. Il nous intéresse d'autant plus qu'il est facteur de lien social dans les quartiers. C'est aussi l'image de marque de la ville, et c'est avec lui qu'on peut en améliorer l'attractivité." Les commerçants et artisans de Port-de-Bouc sont bien convaincus de cet aspect des choses, eux qui ont créé dès 2002 leur association, déjà à l'origine d'actions multiples, depuis l'édition d'un annuaire, d'une vitrophanie au logo de l'association pour identifier les adhérents, jusqu'aux animations commerciales comme le Festi'cadeaux ou les vide-greniers.

quelque chose de plus que les grandes surfaces : la lutte sur le seul critère du prix est très difficile. La population est très demandeuse de petits commerces, qui font vivre le cœur de la ville, mais n'a pas assez le réflexe de s'y rendre. Les animations commerciales, et surtout l'annuaire, sont essentiels. D'ailleurs, on assiste à une augmentation du nombre de demandes d'installation de commerces, signe que les efforts portent leurs fruits."

Animé par la Communauté d'Agglomération Ouest Etang de Berre, le programme s'élève à 544 000 euros, en 3 phases, dont le déroulement et les résultats sont rigoureusement contrôlés. Les partenaires financiers sont la ville de Port-de-Bouc, la CAOEB, l'État et l'Association des commerçants et artisans.



## La Respélido revit

Aujourd'hui le développement commercial de la Respélido est un enjeu important pour la municipalité de Port-de-Bouc.

L'arrivée récente de nombreuses demandes d'implantation

de commerces, de professions libérales ou de sociétés de

services corrobore cet objectif.

**en novembre**  
Un de ces dossiers vient d'aboutir

avec l'ouverture en novembre **prochain** 2007 du restaurant le Giulia

en lieu et place d'une ancienne brasserie. Une installation qui, en répondant aux besoins des commerçants et de la clientèle locale fréquentant la Respélido, devrait fortement redynamiser le lieu.

# Evolution du parc immobilier



En 2006, la population de Martigues est estimée à 44 483 habitants, soit une augmentation de 4,2 % depuis 1999.

Cette estimation est issue des enquêtes de recensement de l'Insee effectuées chacune sur un échantillon de 8 % des foyers en 2004, 2005 et 2006. Elles indiquent aussi une progression du nombre de logements de 4,2 %, passant de 20 718 à 21 580 logements. En parallèle, on assiste à une baisse

du nombre de résidences secondaires, avec une remise sur le marché de biens inoccupés une partie de l'année, favorisant une évolution de 8 % du nombre de résidences principales sur l'ensemble de la ville. Dans le centre-ville et en proche périphérie, une trentaine d'opérations immobilières, correspondant à la création de près de 430 appartements (20 000 m<sup>2</sup>), en accession à la propriété ou à la location, a été réalisée par des opérateurs publics ou privés. De même, plus de 100 logements inoccupés ont été subventionnés par l'opération "Martigues en Couleur". Une quinzaine de résidences est en cours de construction ou doit prochainement démarrer (25 000 m<sup>2</sup>), représentant 300 appartements. Une cinquantaine de logements anciennement vacants sera réhabilitée dans les mois à venir. De nouveaux locaux commerciaux sont à attendre en rez-de-chaussée de ces opérations.

Sources : INSEE, DAU, Service Logement, SDE



## Interview

**Louis girard**

président fondateur  
de la plateforme

Prolonger votre carrière par 10 années de responsabilités à la plateforme, un vrai défi !

J'ai été sollicité pour en prendre la présidence à sa création en 1998. J'étais alors tout juste retraité. Après 25 ans à la tête d'une agence maritime, j'avais besoin de poursuivre une activité et surtout de me rendre utile auprès de la collectivité. Aider à la création de petites entreprises m'a enthousiasmé, car on sait qu'aujourd'hui les grandes créent moins d'emplois, ce sont les PME-PMI qui vont fournir les emplois du futur. J'ai pu jouer de mes bonnes relations avec les communes de Martigues et Port-de-Bouc, ainsi qu'avec les donateurs potentiels. En effet, notre structure, association loi de 1901, doit trouver les moyens de son fonctionnement, des prêts qu'elle accorde, puis du suivi des créateurs pendant 2 ans.

### Un coup d'œil dans le rétroviseur ?

Les premières personnes qui sont venues nous trouver avaient 40 ou 50 ans et n'imaginaient pas monter une affaire : pour elles, l'entreprise c'était BP ou Esso, quelque chose d'énorme qui les dépassait. Elles ne réalisaient pas qu'une entreprise, ça commence à la boutique du coin ! C'est l'avantage que l'on peut trouver au régime libéral : tous ceux qui s'en sentent capables devraient tenter l'aventure et créer leur entreprise, mais ceci ne fait pas encore assez partie de la culture française.

### Vos conseils aux futurs candidats ?

Notre action a permis la création de plus de 140 entreprises et les projets soutenus réussissent à 75%. Mais, avoir une affaire à soi nécessite beaucoup plus de travail qu'un emploi salarié et la plupart des gens ne le prévoit pas. Il arrive parfois que leur entreprise marche bien et qu'ils arrêtent parce que c'est trop dur. Lorsqu'un dossier est accepté, j'interviens traditionnellement à la remise des chèques pour une recommandation un peu solennelle : "attention ! Faites votre caisse tous les soirs, et ne confondez jamais les finances de votre entreprise avec votre budget personnel ! Si vous voulez acheter le journal, prenez l'argent dans votre poche et pas dans le bénéfice de votre entreprise".

# Développer le suivi des créateurs

*Créer ou reprendre une entreprise est un projet ambitieux et compliqué. Une fois l'entreprise créée, les nouveaux chefs d'entreprise sont confrontés aux responsabilités d'entrepreneur et ils y sont souvent mal préparés.*



M. Olivier Omont - Hom' Elec et Mlle Laurence Vrolijk - OEBI

Avec le recul de près de 10 années d'activité et l'expérience acquise au cours de l'examen de plus de 200 dossiers et l'oc-

trois de plus de 140 prêts, les membres d'OEBI ont bien conscience que le plus difficile pour les nouveaux chefs d'entreprise est de mettre en place une gestion quotidienne de leur activité. Une fois les financements obtenus et l'entreprise enregistrée, les créateurs ont tendance à se consacrer à leur cœur de

métier, oubliant qu'ils doivent avoir constamment une vue générale de leur activité et qu'ils doivent maintenir le

## en bref...



### Activités Physiques Santé

Après plusieurs expériences d'éducatrice sportive, Magali Mons souhaitait arrêter les cours collectifs pour se consacrer à un travail plus personnalisé. Depuis le mois d'octobre, cet objectif est atteint. Installée dans la ZAC de l'Escaillon, Magali applique la méthode Pilates, en séances individuelles ou petits groupes. Soutenue par son entourage et son comptable, elle a bénéficié de l'aide de la plateforme, de sa banque et de son réseau associatif.

### Fab'Élec

Charly Fabulas vient tout juste de créer une entreprise individuelle dans l'électricité et le bâtiment. Moins d'un an après un licenciement économique, il est passé du statut d'employé à celui de chef d'entreprise, avec le soutien d'Accès Conseil, une subvention de l'AGEFIPH, un financement de la plateforme et un apport personnel. Il a apprécié la grande disponibilité de la structure accompagnante et de la plateforme.



### Le Coin des Gourmets

Corinne Perrone, ancienne assistante maternelle à Saint-Julien, est restée deux ans et demi en maladie, suite à un grave accident. Son projet de création d'une épicerie fine qui propose des produits des terroirs, lui a permis de se reconstruire. Le Coin des Gourmets à Jonquières, a ouvert ses portes en juillet, grâce au soutien du Service du Développement Economique de la CAOEB, de l'AGEFIPH, d'OEBI et du Crédit Agricole.



## Les chiffres...

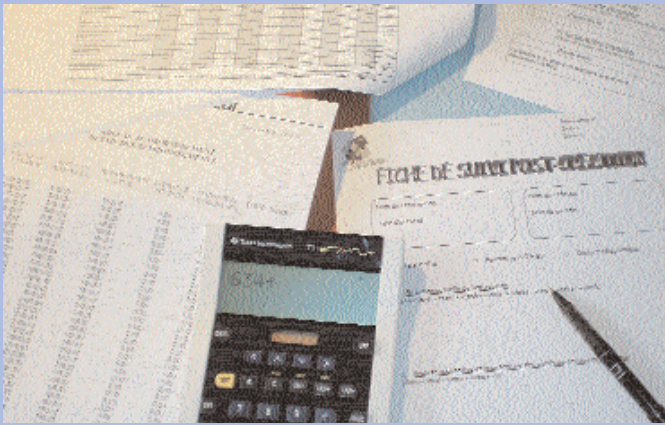
154

Elles ont créé leur activité à 56% dans le secteur du commerce, à 41% dans celui des services et enfin 3% dans l'industrie.

154 porteurs de projet ont obtenu un prêt d'honneur auprès d'OEBI pour créer leur entreprise. Parmi eux, 60 sont des femmes, soit 38%.

56%

Source : OEBI



d'intervention. La première est liée à son appartenance au réseau national France Initiative dont le cahier des charges du système qualité exige la mise en place d'un suivi technique des créateurs financés. L'association souhaite ensuite réduire l'isolement des dirigeants

qui souvent s'enferment dans leur entreprise et manquent de recul. Enfin, l'association recherche avant tout la réussite de ses créateurs et espère, avec ce suivi individualisé, leur éviter des erreurs et résoudre à temps les difficultés rencontrées.

### Suivre les entreprises pour qu'elles se développent plus sereinement

Les plateformes France Initiative n'ont pas l'unique objectif de financer des entreprises. Elles continuent, après le démarrage, à épauler les créateurs dans le cadre d'un accompagnement post-crédation. Jusqu'à présent, OEBI a porté ses efforts sur le parrainage ainsi que sur la formation des créateurs. Différentes raisons la poussent aujourd'hui à élargir son champ

### Mettre en place des outils adaptés

Ce suivi se fera en plusieurs étapes. A la signature du contrat de prêt, un tableau de bord de gestion simplifié sera établi avec le créateur, dans lequel des indicateurs clés seront déterminés. Puis, lors de visites trimestrielles sur site, la chargée de mission d'OEBI pourra vérifier, avec le créateur, que les résultats sont en phase avec le prévisionnel. Des actions correc-

tives pourront être envisagées le cas échéant. Dans la deuxième année d'activité, le rythme des rencontres deviendra semestriel.

Ce nouveau champ d'action exige bien évidemment des moyens adaptés. Sur ce plan, l'association a depuis le mois de juillet renforcé son équipe, grâce à la mise à disposition par la Communauté d'Agglomération Ouest Etang de Berre, d'un poste de secrétariat à mi-temps. L'association pourra donc dès 2008, dégager du temps pour le suivi des entreprises.



### Un nouveau membre au comité d'agrément

En novembre 2006, OEBI a signé une convention avec le Crédit Agricole. Dès la mise en place de ce partenariat, la banque a financé le fonds de prêts et a indiqué sa volonté de s'investir en intégrant un des deux comités. C'est aujourd'hui chose faite. Une place libre au sein du comité d'agrément a été proposée au Crédit Agricole et M.

André Serrus, directeur de l'agence Le Crédit Agricole de Martigues, a participé à son

premier comité le 17 octobre dernier. En parallèle de cette implication dans les instances de la plateforme, le Crédit Agricole développe

une offre pour le financement des projets des créateurs et repreneurs d'entreprise, ainsi qu'une offre de services spécifiques. Cela confirme bien leur volonté d'accompagner le développement économique local.

# Un créateur averti en vaut deux



La 8<sup>ème</sup> session de formation s'est déroulée en octobre sur le thème de l'organisation comptable et juridique.

"Quand on crée son entreprise, on n'est pas forcément aguerri, mais avec cette formation, on est averti !" sourit Juliette Louis, organisatrice de mariages. La formation aborde des questions de gestion dont les créateurs déjà entendus parler, "mais elle nous permet de vérifier

que nous sommes sur les bons rails. L'important, c'est l'anticipation, car la mise en orbite est parfois difficile. Certains créateurs délèguent tout à leur comptable, mais dans une petite entreprise, il faut garder une vue d'ensemble et on a tellement de problèmes à traiter qu'on fait des impasses..." Olivier Omont vient de monter son entreprise d'électricité, et recherche des informations sur les questions juridiques : "c'est vrai que tout ce qui concerne le cœur de l'entreprise, on le connaît à fond, du coup, on n'a pas toujours le temps de se consacrer aux problèmes administratifs et juridiques. Ici, on peut prendre du recul. La formation incite par exemple à prévoir les échéances des années suivantes et à prendre en compte le contexte économique." Depuis 2003, plus de 50 chefs d'entreprise ont suivi ces sessions, organisées en partenariat avec l'IRCE, et financées par le Conseil Régional et la DRTEFP.

# Des aménagements pour des zones qui bougent

Créée en 1976 pour l'une, en 1993 pour l'autre, les zones de Martigues-Sud et des Étangs entrent toutes deux dans une phase d'aménagement. À la Semivim, M. Richard Delvart, le Directeur et M. Bernard L'Homme, le responsable Aménagement répondent à nos questions.



La zone Industrielle Ecopolis Martigues-Sud est gérée par un syndicat mixte (60% ville de Martigues et 40% CCIMP) pour lequel la Semivim est opérateur.

## Pourquoi des travaux sur ces zones qui fonctionnent bien ?

La réussite de ces deux sites passe justement par une politique constante d'aménagement, pour nous adapter aux besoins des entreprises et des investisseurs. La zone des Étangs, la plus récente, est conçue comme un parc de développement commercial, tandis qu'Ecopolis Martigues-Sud a une vocation industrielle et de ser-

vices à l'industrie. Du fait de leur activité et de leur emplacement, elles accueillent chacune un flux important de visiteurs. Par exemple, la zone des Étangs est traversée par la RD 5 sur laquelle circulent environ 25 000 véhicules chaque jour, avec une pointe de fréquentation le samedi. Ces zones sont très actives, elles ont évolué et il devenait nécessaire de réaliser ces aménagements pour accompagner leur dynamisme.

## Qu'avez-vous prévu pour Martigues-Sud ?

La commercialisation de cette zone est aujourd'hui achevée et les travaux consistent en un "parachèvement" de la voirie : il faut savoir que dans une zone appelée à évoluer et croître rapi-

## l'écho des zones

### Zone commerciale des Étangs

84 entreprises et 589 emplois

Industrie :  
15 entreprises et 129 emplois

Commerce :  
50 entreprises et 319 emplois

Services :  
19 entreprises et 141 emplois

**84 entreprises**  
**589 emplois**

En 3 ans, le nombre d'enseignes a augmenté de plus de 25 % et le volume de salariés de 32 %. En effet, en novembre 2004, la zone commerciale des Étangs comptait 67 enseignes et 446 emplois.

Source : SDE

## en bref...



### Droit Individuel à la Formation (DIF)

Afin d'aider les dirigeants de PMI à répondre aux exigences réglementaires de la loi du 4 mai 2004, "se former tout au long de la vie", la CGPME organise une action spécifique. Après une demi-journée de sensibilisation, qui se déroulera le 13 décembre prochain à Martigues, la CGPME propose de familiariser les chefs d'entreprise à l'utilisation d'internet comme outil de formation et de les accompagner dans la mise en place du DIF.

### Un leader mondial installe son agence à Martigues

Inchcape Shipping Services, spécialisé en consignation de navires de croisières, militaires, pétroliers et chimiquiers, vient d'implanter son agence France sur Martigues. Constituée de 8 salariés, ISS France a en charge le développement de la zone méditerranéenne francophone. La proximité des grands ports méditerranéens et l'opportunité de louer 300 m<sup>2</sup> de locaux neufs ont été autant d'atouts qui ont favorisé leur implantation sur Ecopolis Martigues-Sud.



### Ouverture d'un nouveau restaurant



Situé sur la partie haute d'Ecopolis Martigues-Sud, le restaurant, brasserie "Le Challenge" vient d'ouvrir ses portes. L'objectif de M. Bezzah, restaurateur depuis 26 ans, est d'accueillir en moyenne 200 personnes tous les midis, d'où le nom de son établissement. Composé d'une équipe de 5 personnes, "Le Challenge" propose également l'organisation de réceptions et de séminaires dans un espace moderne de 525m<sup>2</sup> de surface de salles et 200 m<sup>2</sup> de terrasse.



La ZAC des Etangs est gérée par la CAOEB. Elle a confié les opérations d'aménagement à la Semivim par une convention publique.

dement, la voirie mise en place est provisoire, jusqu'à la fin du processus d'installation des entreprises. Cet aspect provisoire n'est d'ailleurs pas forcément visible par les visiteurs et n'implique aucunement une sécurité réduite. Simplement, à Martigues-Sud, le temps est venu de traiter cette voirie de manière pérenne et définitive. Ce programme de 2 millions d'euros va concerner les 3 kilomètres de voies du secteur Colline, en commençant d'ici la fin de l'année par les rues Vaucanson et Volta. Suivront au 1<sup>er</sup> trimestre 2008

vente ont été signées. Nous avons donc commencé leur viabilisation, sur une surface de 4 ha, en réalisant la voirie correspondante et en améliorant le schéma de circulation de la ZAC. L'avenue des Peupliers va redevenir l'axe central et le déplacement des piétons va être pris en compte : pourquoi reprendre sa voiture pour aller de l'autre côté de la rue ? On doit pouvoir vivre la zone à pied. Nous créons pour cela des passages piétons et un mail planté au centre de l'avenue. Au niveau de la Foir'fouille, un rond-point va relier l'ave-

la rue Lépine et au 2<sup>ème</sup> trimestre la rue Thimonnier, les travaux étant échelonnés pour ne provoquer qu'un minimum de gêne pour l'activité.

### Et pour les Étangs ?

Contrairement à Martigues-Sud, le site des Étangs dispose encore de terrains à la commercialisation. Certains ont été réservés et des promesses de

nue des Peupliers et l'avenue des Roseaux. Au total, l'aménagement de ces 4 ha, leur desserte et l'amélioration des circulations internes représentent un programme de 2 millions d'euros. Ces travaux seront terminés d'ici la fin de l'année. Une surface de 4,5 ha est encore disponible et sera aménagée ultérieurement.

Enfin, ajoutons que la CAOEB projette l'extension de la zone Écopolis Martigues-Sud sur une surface de 31 ha. D'autre part, pour la zone des Étangs, il est prévu la création d'un 2<sup>ème</sup> accès dans la partie Nord, par un rond-point situé derrière la jardinerie Botanic.



### Le programme Plato

Il consiste à faire émerger les besoins en management des PME-PMI au sein de groupes de travail préalablement constitués et pilotés par des cadres de grandes entreprises. Ces derniers ont ensuite pour mission d'animer pendant 2 ans des ateliers thématiques mensuels qui déboucheront sur une rencontre plénière nationale annuelle.

**Cette méthode fondée sur le coaching est la propriété de Gaz de France qui en a confié la mise en œuvre à la CCIMP pour le territoire des Bouches du Rhône hors**

**Marseille. Dix entreprises de l'Agglomération ont déjà manifesté leur intérêt pour ce programme dont la mise en œuvre à la CCIMP locale de la CCIMP à Martigues le 4 octobre dernier.**

Contact : CCIMP - 04 91 13 86 33

# Salon Isol Expo

## Une belle réussite



Le salon national Isol Expo qui a eu lieu le 26 et le 27 septembre et qui rassemblait des entreprises des métiers de l'isolation industrielle et du génie climatique est une réussite.

Lors d'un retour d'expérience avec le Service du Développement Economique, M. Sourisseau représentant le Syndicat National de

l'Isolation (SNI) a exprimé sa satisfaction. Avec 70 stands représentant 300 professionnels exposants, 1 200 visiteurs et un taux de satisfaction global de 90%, le salon a constitué un véritable événement. L'organisation d'un concours du meilleur monteur en isolation rassemblant une vingtaine de candidats salariés de 13 entreprises venues de toute la France a permis de donner une dimension très pédagogique à ce salon qui était également ouvert à un large public, dont les demandeurs d'emploi.

Le lauréat de la cisaille d'or est M. Arnaud Duvernell de la société Ouvaroff. Les cisailles de bronze et d'argent ont été remportées respectivement par M. Zafer Kurt qui représente la société Soprovise et M. Sébastien Morival qui travaille pour la société Poujaud.

# Un tissu d'entreprises très dense



La Zone Industrielle Ecopolis Martigues-Sud.

**En 2006, la CAOEB compte 1 564 entreprises qui emploient 17 587 salariés.**

L'industrie représente 22 % des entreprises et 33 % des emplois. Toutes les formes de commerces, qu'il soit de gros, de détail ou lié à l'automobile, comptent pour 24 % des entités et 16 % des effectifs. Les services, dans leur large globalité, qu'ils s'adressent à l'entreprise ou aux particuliers prédominent avec 54 % des entreprises et 51 % de l'emploi.

Depuis 2003, les chiffres montrent l'importance croissante des entreprises de moins de 50 salariés et de l'emploi qu'elles génèrent sur le territoire. D'une façon générale et quelle que soit l'évolution globale de l'emploi, ce qu'on qualifie de transfert d'emploi des grandes entreprises vers les petites et qui est fortement lié aux relations entre donneurs d'ordres et sous-traitants, s'accompagne dans l'Agglomération d'un mouvement de transfert de l'emploi de l'industrie vers les services. Ces derniers sont particulièrement importants dans l'économie de la zone du fait de la place des services à l'industrie et en particulier des bureaux d'études qui à eux seuls, concentrent 38 % des effectifs.

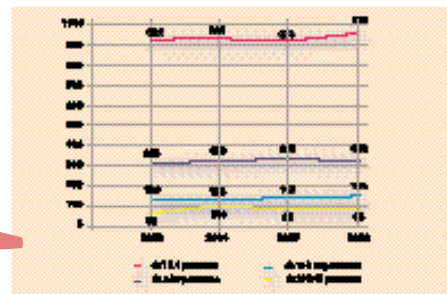
Sur le territoire de la CAOEB, 97,8 % des entreprises soit 1 498 entités, ont moins de 50 salariés. Ces dernières génèrent 49,3 % des emplois soit 8 662 salariés. La part de cette catégorie d'entreprises dans le parc total est la plus élevée de ces 5 dernières années. A l'exception de l'année 2004 et à moins d'un point près, cela est également vrai pour l'emploi qui est donc de plus en plus concentré dans cette catégorie.

La question de l'importance des TPE au sein du tissu économique est encore plus évidente lorsque les entités de moins de 5 salariés sont isolées. En effet, parmi les 1 498 entités qui forment la classe des moins de 50, 950, soit 61 %, sont des unités qui vont de 1 à 4 salariés, ce qui représente 23 % de l'emploi.

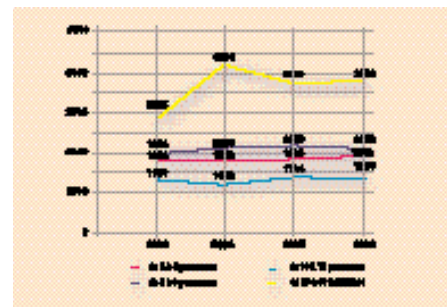
Du point de vue de l'évolution d'une année sur l'autre, il est intéressant de constater qu'entre 2005 et 2006, les entreprises de 1 à 4 salariés ont vu leur parc croître de plus de 3 %, alors que toutes les autres tailles stagnent, baissent ou croissent, mais moins fortement. Le score de ces petites entreprises est encore plus évident en terme d'emplois. En effet, parmi les moins de 50, ces dernières voient leurs effectifs augmenter d'une année sur l'autre, soit 4 %, contre une baisse du même ordre pour les 5 à 9 et une stagnation pour les 10 à 19 et les 20 à 49.

## Les chiffres du baromètre

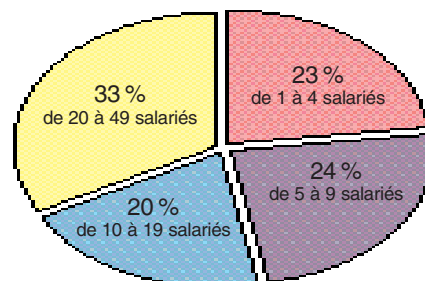
Structure par taille d'entreprises CAOEB (2003-2006)



Localisation des emplois selon la taille des entreprises - CAOEB (2003-2006)



Localisation de l'emploi des entreprises de moins de 50 salariés - CAOEB (2003-2006)



Sources : ASSEDIC



Directeur de publication : M. Gaby Charroux

Comité de rédaction :

Thierry Del Baldo - Hélène Fossati

Laurence Navarro - Carine Plazy

Nathalie Lenfant - Jean-Pierre Vallorani

Conception graphique : Looping 06 61 78 86 60

Crédits photos : C. Japavaire - Martigues.com

Réalisation :

Martigues communication pour le compte du service du développement économique de la CAOEB.

Service du Développement Economique :

04 42 44 31 18 - 04 42 44 33 98

email : dev-economique@agglo-ouestetangdeberre.fr

Sites officiel des villes de la Communauté

d'Agglomération :

www.mairie-martigues.fr

www.portdebouc.fr

www.saintmitrelesremparts.fr

email : communication@agglo-ouestetangdeberre.fr